



**Bougez plus**

**Dormez mieux**

Mes Rendez-vous:

---

---

---

---

---

---



Responsable unité : Dr GALVAO

Médecins : Dr LECHARPENTIER, psychiatre

Dr CATOIRE, psychiatre

Dr HOUOT, psychiatre,  
vacataire

Cadre de santé : Marc SAINTE CROIX

Infirmières : Isabelle ARNOULD

Valérie VEYSSEYRE

Secrétaires : Laurence BORDIER

Aurélie MEZNAD

Claude BAUDINO

**UNITE MICHEL JOUVET**

Tel secrétariat : 04 37 91 54 95

Tel bureau infirmier : 04 37 91 54 52

Centre Hospitalier  
Le Vinatier

Pôle Est  
Centre expert de  
psychiatrie de Lyon



Centre hospitalier  
Le Vinatier

**UNITE MICHEL  
JOUVET**

Centre d'exploration et de  
prise en charge des troubles  
du sommeil auprès des patients  
souffrants de troubles  
psychiatriques

## LA CONSULTATION



**Vous allez venir en consultation** avec un des Médecins:

Merci de vous présenter au secrétariat pour les formalités administratives avec vos cartes : identité, vitale, mutuelle. Pensez à apporter vos ordonnances ou documents en lien avec la consultation. Cette dernière dure de 30 minutes à 1h, puis, si besoin, rencontre avec l'infirmière pour programmer la suite des soins prescrits par le médecin et explications de l'examen.

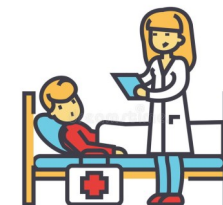
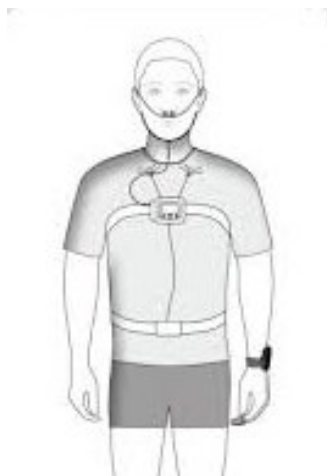
## LES EXAMENS D'EXPLORATION DU SOMMEIL

Vous allez être appareillé pour une polygraphie ventilatoire (PV) en ambulatoire qui permet de quantifier et caractériser les événements respiratoires à but diagnostique du syndrome d'apnée du sommeil, ou encore pour évaluer l'efficacité d'un traitement à son domicile.

C'est un matériel ambulatoire, installé par l'infirmière à l'aide d'un capteur nasal, de sangles abdominales et thoraciques, un saturomètre et un petit boîtier d'enregistrement.

Vous rapportez le matériel le lendemain matin dans l'unité.

Les résultats seront communiqués par le médecin lors d'une consultation ultérieure.



Vous allez être hospitalisé pour réaliser un enregistrement polysomnographique (PSG) pour diagnostiquer un éventuel trouble du sommeil.

L'examen se déroule sur 1 ou 2 nuits selon la prescription du médecin. Vous devez vous présenter à 15h dans l'unité pour commencer la mise en place des électrodes.

Le repas sera servi vers 19h et l'enregistrement débutera à 22h30. Vous aurez la possibilité de déjeuner le matin après avoir retiré tout le matériel à votre réveil.

Prévoir: serviette, trousse de toilette, pyjama, chaussons, vos traitements habituels avec ordonnance en cours.

Les résultats seront communiqués par le médecin lors d'une consultation ultérieure.

Pour la prise en charge financière, merci de faire une demande auprès de votre mutuelle